

Montpellier, dimanche 15 mars 2020

Coronavirus

Quels sont les commerces qui restent ouverts ?

Dès les annonces du Premier ministre relatives à l'épidémie de Coronavirus, Jacques Witkowski, préfet de l'Hérault, a pris l'attache des différentes chambres consulaires et des représentants du monde économique, afin de procéder à la mise en application des nouvelles mesures concernant les commerces.

Ces mesures visent un objectif : ralentir la diffusion de l'épidémie. Ce ralentissement ne pourra se réaliser que si chacun prend sa part en adoptant un comportement individuel et collectif adapté.

Les interactions sociales doivent être réduites aux seules activités indispensables. Il convient donc de limiter les rassemblements, de restreindre au plus juste les réunions amicales ou familiales, de n'utiliser les transports en commun que pour le travail, et seulement si la présence physique est indispensable, de ne sortir que pour ses courses alimentaires ou médicales.

En conséquence, tous les lieux recevant du public non essentiels à la vie du pays sont fermés.

Ne peuvent être ouverts, et à la condition de limiter la présence instantanée des personnes à au plus 100 personnes, que :

- Les pharmacies
- Les bureaux de poste
- **Pour les professions du bâtiment uniquement** et sur présentation d'une carte professionnelle : les enseignes **professionnelles** de fournitures pour de gros travaux et bricolage (grossistes et/ou détaillants de vente ou de location de matériaux et instruments de travail)
- Les banques
- Les stations essence
- Les bureaux de tabac et de presse
- Les marchés alimentaires
- Les commerces **pour la vente uniquement d'alimentation** (hors restaurants et bars).
- La vente à emporter (fast-food) et la livraison de repas à domicile (interdiction de se rassembler et de consommer sur place)
- Les room-services des hôtels

Le préfet de l'Hérault rappelle qu'il n'y a aucune pénurie sur les produits alimentaires ou d'hygiène. Les rayons des magasins et grandes surfaces continuent d'être approvisionnés.

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le Coronavirus COVID-19 sont sur le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Numéro vert national est accessible 24h/24 au : 0800 130 000 (appel gratuit).

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

